



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le printemps est arrivé et avec la fonte des neiges, plusieurs automobilistes ont une certaine tendance à avoir le « pied pesant ». Les représentants du Service de police notent en effet à cette période-ci de l'année une recrudescence des excès de vitesse. Puisqu'il en va de la sécurité de tous, je vous demande de prendre quelques secondes pour y réfléchir et, pour ceux que cela concerne, d'essayer, comme dit l'expression bien connue, de « modérer vos transports » ! Par ailleurs, le retour de la belle saison implique aussi une utilisation accrue de la voie publique par cyclistes et piétons. Encore là, la sécurité doit primer. Prudence et courtoisie de la part de tous les usagers de la route s'imposent.

En ce qui a trait à la sécurité des usagers à l'intersection de la route de Fossambault et du rang des Mines, plusieurs représentations ont été faites auprès du ministère des Transports (MTQ). À la lumière des résultats d'analyses effectuées au cours des derniers mois, des rencontres sont prévues à court terme pour discuter des solutions envisageables pour sécuriser l'intersection, laquelle est sous la responsabilité exclusive du MTQ. Soyez assurés que le conseiller du district et moi ne « lâcherons pas le morceau » tant que nous n'aurons pas obtenu quelque chose de concret et que tous les membres du conseil nous appuient dans nos démarches que nous souhaitons voir aboutir sous peu.

Toujours en lien avec l'utilisation de la voie publique, je vous invite à consulter l'article publié en page 3 concernant la « Vision des déplacements actifs ». La

Ville veut connaître tout ce qui a trait à vos déplacements locaux à pied, en vélo, en triporteur ou autre, notamment dans le but de mieux planifier son aménagement et adapter ses règlements. C'est un rendez-vous à ne pas manquer le 31 mai prochain.

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU CITOYEN CORPORATIF

Le 1^{er} mai a eu lieu l'inauguration officielle de la quincaillerie CANAC située sur la route 138 dans les locaux anciennement occupés par BMR. Le déménagement de l'entreprise, auparavant située sur la rue Charles-Albanel, et les améliorations et ajouts apportés aux infrastructures déjà existantes ont nécessité des investissements de 6,5 M\$ et engendré la création de 70 emplois directs.

Au nom du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, je souhaite la plus cordiale des bienvenues à ce nouveau citoyen corporatif dont l'arrivée était pour le moins attendue par les Augustinois.

SOUPER-BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES

Le 9 juin prochain aura lieu un souper-bénéfice au profit de la Maison des jeunes de Saint-Augustin-de-Desmaures. J'ai accepté la présidence d'honneur de cette activité et vous invite à y participer en grand nombre. Les détails pour acheter des billets sont présentés dans les pages qui suivent. Voilà une façon agréable de soutenir un organisme partenaire de la Ville qui œuvre auprès de nos jeunes !

Salutations,

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE LORS DE LA FÊTE NATIONALE !

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures promet une programmation haute en couleurs pour les festivités de la Fête nationale qui auront lieu le samedi 23 juin prochain, au parc du Millénaire ! Le tout débute à 10 h 30 avec l'ouverture du site. Sur place, manèges, jeux gonflables, tours de poneys, amuseurs publics, maquillage, mascottes et plus encore divertiront toute la famille.

Également à 10 h 30, place à un spectacle hors du commun avec Les 4 Chevaliers Toyota VS Baseball Noroît. Venez voir cette équipe de balle rapide humoristique légendaire, comparée aux Harlem Globetrotters du softball. À 13 h, place au spectacle de Caillou ! Le célèbre personnage divertira les enfants en compagnie des membres de sa famille !

Après les traditionnelles allocutions prévues à 15 h 45, ne manquez pas le spectacle de Kattam et ses Tams-Tams. Cet artiste percussionniste international vous fera danser ! La fermeture du site est prévue pour 18 h.



Soyez des nôtres le 23 juin pour vivre une belle journée !

S'ABONNER ET SUIVRE LES OUTILS TECHNOS DE LA VILLE

Pour tout savoir sur votre Ville
ville.st-augustin.qc.ca



Cliquez J'AIME et devenez adepte
de notre page Facebook
facebook.com/vstaug



@vstaug

LinkedIn

ABONNEZ-VOUS
AUX ALERTES CITOYENNES
(SECTION SERVICES EN LIGNE
DU SITE INTERNET)



Les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Les bureaux seront toutefois fermés le lundi 21 mai, Journée nationale des patriotes. Bonne fête à vous !

Postulez en ligne!

Vous aimeriez travailler pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures? Consultez la page **Faire carrière à la Ville** sur le site Internet.

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE



APPEL DE CANDIDATURES

TITRE : SURVEILLANT DE PLATEAUX D'ACTIVITÉS
SERVICE : LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
STATUT : TEMPS PARTIEL
DATE LIMITE : 18 MAI 2018
N° CONCOURS : ACVSAD-2018-563
DÉBUT DE L'EMPLOI : DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DES POSTES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, toujours soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, est à la recherche de personnel pour combler des postes de surveillants de plateaux d'activités, dans ses différents établissements.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux opérations du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le surveillant :

- Procède à l'ouverture d'une salle ou d'un plateau d'activités
- Prépare préalablement les lieux ou les locaux pour le déroulement de l'activité
- Assure la surveillance des lieux
- Assiste les participants en donnant des informations ou en fournissant le matériel requis
- Range l'équipement ou le matériel et ferme le plateau
- Effectue, au besoin, les tâches d'entretien pour maintenir les locaux en état de propreté pendant et après l'activité

NOTE : la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS, EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES)
- Détenir une expérience de travail avec le public
- Détenir une expérience en surveillance de plateaux serait un atout
- Détenir une formation en secourisme serait un atout
- Être responsable, assidu et ponctuel
- Disponibilités de jour la semaine

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire selon l'échelle de traitement de la convention collective des surveillants de plateaux. L'échelle salariale se situe entre 11,60 \$ et 13,36 \$ / heure.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-563
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
 Télécopieur : 418 870-1320

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

DES AVIONS-CITERNES DANS LE CIEL

La population pourrait avoir connaissance des exercices d'avions-citernes qui sont effectués à des fins de formation des pilotes. En tout, 40 pilotes, en plus des superviseurs et du chef pilote, participent à ces entraînements de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

Les exercices sont concentrés pendant la période comprise entre la mi-avril et le 1^{er} juin. La durée de cette dernière variera en fonction des conditions météorologiques. Les premiers entraînements sont généralement réalisés sur le fleuve et à l'aéroport de Québec. Ils sont ensuite effectués sur des lacs lorsque ceux-ci sont libérés de leurs glaces !



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 2017-526

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 24 juillet 2017 a été adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 2017-526 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 125 000 \$ POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC DANS LE CHEMIN DE LA BUTTE ET LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT DANS LA ROUTE TESSIER ET LE CHEMIN DE LA BUTTE

Ce règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter par référendum le 5 novembre 2017.

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le 10 avril 2018 ce même règlement.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible au Service du greffe situé à l'hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, durant les heures normales de bureau.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 9 mai 2018

Le greffier,
Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 2018-551

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 avril 2018 a été adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 2018-551 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 2017-519 SUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES AFIN D'AUTORISER LES POULES DOMESTIQUES SOUS CONDITIONS

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible au Service du greffe situé à l'hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, durant les heures normales de bureau.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 9 mai 2018

Le greffier,
Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca

DÉPLACEMENTS ACTIFS : APPEL À LA COLLABORATION DES CITOYENS

Ayant entrepris de se doter d'une véritable vision des déplacements actifs, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures invite les citoyens à contribuer à l'exercice en répondant à un court sondage et en participant à une séance de consultation.

Le vélo, la marche et la course à pied ne sont que quelques exemples de modes de transport qui s'inscrivent dans cette approche de développement durable et de saines habitudes de vie.



SONDAGE : GAGNEZ UN VÉLO

Les citoyens augustinois sont donc invités à répondre à un court sondage en ligne disponible sur le site Internet et la page Facebook de la Ville. Il vise à identifier les habitudes et les priorités des Augustinois de manière à ce que les

actions qui accompagneront la mise en place de cette vision correspondent à leurs besoins et attentes. De plus, en collaboration avec Performance Bégin, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures fera tirer parmi tous les répondants au sondage un vélo DeVinci Milano, une valeur de 550\$. Bonne chance à tous!

CONSULTATION LE 31 MAI

En plus du sondage, une séance de consultation aura lieu à l'hôtel de ville le 31 mai prochain à 19 h. Tous les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures sont invités à prendre part à cette participation citoyenne!

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme de même que de la planification stratégique 2017-2027 qui identifiait le développement harmonieux du territoire et le développement durable comme étant deux des principaux enjeux d'avenir pour la Ville.

MAI					JUIN				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	1	2	3	4					1
7	8	9	10	11	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	18	19	20	21	22
28	29	30	31		25	26	27	28	29

Ordures et recyclage



Les ordures et les matières recyclables sont collectées toutes les semaines depuis le **16 avril**. À cause de l'AgriLe du frêne, les branches seront disposées via la collecte des ordures en ballots ou dans des sacs.

Collecte des résidus verts



REPORT DE LA COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Du 7 au 31 mai, le même jour que les autres collectes.

Encombrants



Prochaine collecte le **5 juin**. Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955 poste 5406 ou par Internet avant le 4 juin midi.



COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Étant donné le printemps tardif, la collecte des résidus verts a été retardée de deux semaines et aura lieu du 7 au 31 mai. Les sacs orange ou transparents sont obligatoires, les collecteurs devant être en mesure de les distinguer des ordures.

BRANCHES DÉSORMAIS AUX ORDURES

La présence de l'agriLe du frêne dans la région force l'agglomération de Québec à modifier la façon dont elle se défait des branches. Vous devrez désormais en disposer via la collecte des ordures (incinération) ou elles peuvent être acheminées dans l'un des éco-centres. Dans ce dernier cas, elles seront alors dédiées à la valorisation, selon les règles établies par les autorités compétentes. Les branches doivent être attachées en ballots avec une corde. La longueur maximale des ballots est d'un mètre (3 pi), et ceux-ci ne doivent pas être trop lourds de manière à pouvoir être facilement manipulables par une personne.

ÉCOCENTRE

Pour en disposer à l'éco-centre, les branches doivent être d'un diamètre minimal de 2 cm et maximal de 10 cm ainsi qu'une longueur minimale de 50 cm. Vous devez pouvoir les manipuler vous-même sans verser la remorque directement au conteneur. Une chaîne empêche ce type de manipulation pour éviter les accidents.

LES AVIS PUBLICS MAINTENANT DISPONIBLES VIA LES ALERTES CITOYENNES

Les avis publics de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont maintenant envoyés aux citoyens via les alertes citoyennes. Ainsi, les citoyens qui s'inscriront pourront recevoir tous les avis publics par courriel ou par message texte, en plus de pouvoir les consulter sur le site Internet de la Ville et dans les journaux locaux.

Assemblées publiques de consultation, demandes de dérogation mineure, entrée en vigueur de règlements, sont quelques exemples d'avis publics que recevront dorénavant les citoyens inscrits!

Vous êtes déjà inscrits aux alertes? Voici la procédure pour recevoir les avis publics.

- Rendez-vous sur notre site Internet, section Services, puis Alertes citoyennes;
- Connectez-vous à votre compte;
- Cochez Avis publics dans la liste des notifications que vous désirez recevoir.

Vous n'êtes pas inscrits aux alertes? Voici la procédure pour vous abonner aux alertes de la Ville.

- Rendez-vous sur notre site Internet, section Services, puis Alertes citoyennes;
- Créez-vous un compte;
- Cochez, parmi notre liste de sujets, les alertes que vous désirez recevoir.

DES ALERTES TRÈS POPULAIRES

Dans le cadre des sondages en continu, les alertes citoyennes obtiennent la plus haute note de satisfaction parmi les outils de communication de la Ville, soit 8,4 sur 10.

Soyez informés de tout ce qui se passe à Saint-Augustin-de-Desmaures et abonnez-vous à nos alertes citoyennes!

K É N O

CAMP DE JOUR

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ (PVE)

Les inscriptions aux camps municipaux de la Ville de Saint-Augustin sont maintenant commencées. Trouvez le site qui vous convient le mieux et réservez votre place dès maintenant.

CAMPS SPÉCIALISÉS - PRIX CHOCS

Résidents de la Ville de Saint-Augustin, profitez de tarifs préférentiels sur les programmes spécialisés du Camp de jour Kéno. Cet été, offrez à vos enfants des expériences nouvelles!

Faites vite, les places sont limitées!

Pour tous les détails, rendez-vous au campkeno.com/camp-de-jour



418 872-9949

info@campkeno.com



LA SÉCURITÉ PRÈS DE L'ÉCOLE, C'EST IMPORTANT!

Avec le beau temps à nos portes, la Ville souhaite sensibiliser les automobilistes et les enfants à l'importance d'adopter un comportement sécuritaire et responsable aux abords des écoles.

Voici des conseils pour les automobilistes et les écoliers, afin que tous circulent dans un environnement sécuritaire.

LES ÉCOLIERS

- Assurez-vous de toujours être visibles et de marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée en faisant face à la circulation;
- Respectez les directives des brigadiers scolaires et traversez aux intersections;
- Rendez-vous directement à l'école et évitez de vous attarder en chemin. S'il survient une situation anormale, parlez-en immédiatement à un brigadier ou à un professeur;
- Évitez de vous bousculer.

LES AUTOMOBILISTES

- Respectez la signalisation à l'approche des zones scolaires et lorsque vous croisez des autobus en circulation;
- Soyez vigilants lorsque vous circulez près d'autobus immobilisés, que les feux intermittents soient actionnés ou non;
- Respectez les limites de vitesse et les panneaux de signalisation;
- Attendez que le brigadier ait terminé de faire traverser les écoliers avant de circuler.



Merci de votre collaboration !

SOUPER HOMARD À VOLONTÉ

AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

75\$ PAR PERSONNE

LE 9 JUIN ON SE SERRE LA PINCE ENTRE VOISINS POUR NOS JEUNES!

La Fête des Voisins

- PRÉSIDENT D'HONNEUR : MONSIEUR SYLVAIN JUNEAU MAIRE
- TRAITEUR : BOUCHERIE DU CAP
- BIÈRE ET VIN SÉLECTIONNÉS AU PRIX DE LA SAQ + 5\$
- SOIRÉE AVEC ANIMATION

BILLETTS DISPONIBLES AUX POINTS DE VENTE SUIVANTS :

- BOUCHERIE DU CAP 15 RUE ROTTERDAM #4, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
- PHARMACIE BRUNET, 334 ROUTE 138 - LOCAL 110, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
- MAISON DES JEUNES, 103 RUE JEAN-JUNEAU, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, TEL: 418 878 3801

ENDROIT : SALLE JOBIN À 18H
HÔTEL DE VILLE 200, ROUTE DE FOSSAMBAULT SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

DES NOUVELLES FICHES EXPLICATIVES POUR LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Des nouvelles fiches explicatives simplifiées sont maintenant disponibles sur le site Internet de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures afin de mieux comprendre les règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

Sous la section Demande de permis/Règlements d'urbanisme du site Internet, ces fiches illustrées expliquent différentes procédures, telles les normes applicables pour les abris d'autos temporaires, les normes applicables pour l'installation de thermopompes ou de climatiseurs, les normes relatives aux agrandissements et plus encore.

La création de ces outils est le résultat des sondages en continu que la Ville mène auprès des citoyens afin de connaître leur satisfaction quant à ses services. Dans le cadre de ces sondages, il est ressorti que les citoyens désiraient de l'information plus conviviale et plus facilement accessible en ce qui a trait aux règlements d'urbanisme. Les fiches explicatives sont donc illustrées et le citoyen peut avoir accès à l'information très rapidement en consultant la fiche dont il a besoin!

DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES LE 1^{ER} JUIN

La Ville vous rappelle que le deuxième versement des taxes aura lieu le 1^{er} juin prochain. Simplifiez-vous la vie en adoptant le mode de paiement en ligne disponible avec la plupart des institutions financières. Il suffit de créer votre fournisseur en recherchant St-Augustin-de-Desmaures et d'inscrire votre numéro de matricule à 18 chiffres.

Pour les nouveaux propriétaires, sachez qu'aucun nouveau compte de taxes n'est émis à la suite d'une transaction. La facturation annuelle émise en début d'année est associée à la propriété et non aux propriétaires. Il est de votre responsabilité de vous assurer que les paiements soient faits aux dates d'échéance.



NETTOYAGE DES RUES

La Ville a débuté le nettoyage printanier des rues et trottoirs. Il est important de rappeler aux citoyens qui font l'entretien de leur terrain de ne pas laisser la terre, le sable ou le gazon dans la rue. Déposez vos ordures aux endroits prévus à cet effet. Aidez-nous à garder les rues propres.

ENTRÉE D'EAU

Pour effectuer une ouverture ou une fermeture d'eau, il faut communiquer avec le Service de la gestion du territoire au plus tard à 8 h le mercredi matin. Par la suite, les ouvertures et fermetures sont réalisées le jeudi. Bien entendu, s'il survient une urgence, le travail sera effectué immédiatement.

RioTinto PRÉSENTE
10 ANS le grand DÉFI PIERRE LAVOIE
LA COURSE Sponsoring par Saputo
Alimentée par

AVIS AUX CITOYENS

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE DONNACONA NEUVILLE DÉPART QUÉBEC
LOUISEVILLE TROIS-RIVIÈRES BATISCAN
BERTHIERVILLE LANORAIE ARRIVÉE MONTRÉAL

QUÉBEC MONTRÉAL
12 ET 13 MAI

LÉGENDE
ENDROIT DÉSIGNÉ POUR ENCOURAGER LES COUREURS.
ARRÊT - LIEU DE TRANSITION POUR LES AUTOBUS SEULEMENT.

La Course du Grand défi Pierre Lavoie passera dans votre secteur le 12 mai en fin d'avant-midi, sur la route 138

145 écoles participeront à une course à relais qui traversera Saint-Augustin-de-Desmaures causant une entrave majeure à la circulation.

Afin de prévoir vos déplacements, nous vous prions de consulter le site legdpl.com dans la section La Course, pour prendre connaissance des heures d'entrave dans votre secteur.

Nous vous invitons à venir encourager les jeunes coureurs à nos points d'encouragement !

Joyeux Anniversaire

Viens fêter ton Anniversaire à la piscine

1 heure dans le bassin récréatif & 1 heure 45 en salle pour votre réception!

Tarif : 168\$ taxes incluses – Résidents

INFORMATION
418 878-5473 POSTE 5800 - ville.st-augustin.qc.ca



TERRAINS DE TENNIS

Date d'ouverture selon les conditions météorologiques. Surveillez le site Internet de la Ville pour plus de détails.

CLUB DE
LECTURE25
ANS

Crock-Livres

La bibliothèque Alain-Grandbois t'invite à participer, du 26 juin au 18 août, à la grande aventure estivale du livre, le CLUB DE LECTURE CROCK-LIVRES qui célèbre ses 25 ans cet été.

Pour devenir membre, profite de la période d'inscription qui débute le 12 juin prochain. Tu dois être inscrit à la bibliothèque et faire partie de la clientèle admissible*. Une fois inscrit, on te remettra un passeport qui agrémentera tes lectures tout au long de l'été. Lorsque tu rapporteras tes livres à la bibliothèque, on te posera des questions amusantes pour voir si tu as bien fait tes lectures.

RÉCOMPENSES - Après la lecture de ton 5^e et de ton 10^e livre, tu recevras une récompense pour t'encourager à continuer ! Et après avoir dévoré 15 livres, on te remettra le prix principal de CROCK-LIVRES identifié au nom du Club.

Tu en veux plus? Après 15 lectures réussies, tu peux augmenter tes chances de gagner un des nombreux prix de participation en accumulant des coupons de participation (un coupon par tranche de 5 lectures). En clôture, le mardi 21 août, tu seras invité à assister au grand spectacle de Crock-Livres, Brindille et Charlot ! Un spectacle présenté par les Productions Hugues Pomerleau inc. Viens faire la fête !

Alors, n'hésite pas ! Joins-toi à CROCK-LIVRES. Ervil, notre crocodile mascotte, te promet du plaisir et des surprises tout l'été !

* CLIENTÈLE ADMISSIBLE - 3 ans à 1^{er} secondaire (année scolaire terminée en juin 2018)

Catégorie
CRICK-CRACK-CROCK
3 ans à maternelle

Catégorie
MINI-CROCK
1^{ère} et 2^e année

Catégorie
MAXI-CROCK
3^e et 4^e année

Catégorie
SUPER-CROCK
5^e, 6^e et 1^{er} secondaire



À NE PAS MANQUER ! EXPOSITION ITINÉRANTE LOUIS HÉBERT ET MARIE ROLLET 1617-2017

Cette exposition fut présentée à l'occasion du 400^e anniversaire de l'établissement en Nouvelle-France de Louis Hébert et de Marie Rollet avec leurs trois enfants. Elle sera exposée à Saint-Augustin-de-Desmaures grâce à la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures qui a été partenaire, avec d'autres organismes, dans la programmation d'activités à l'occasion du 400^e de l'arrivée en Nouvelle-France de Louis Hébert et de Marie Rollet :

Du 14 mai au 3 juin dans le grand hall du complexe sportif

Du 5 juin au 23 juin dans le hall de la bibliothèque Alain-Grandbois

MAISON OMER-JUNEAU

289, ROUTE 138

TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 1115

FERMÉE
LE 21 MAI



Semaine québécoise intergénérationnelle

Dans le cadre de la 1^{re} semaine québécoise intergénérationnelle, la Place des générations s'anime le jeudi 24 mai !

11 h 15 à 12 h 30 Dîner hot-dog 1\$

La maison des jeunes invite les jeunes de 13 à 17 ans, ainsi que les personnes de 50 ans et plus à un dîner hot-dog lors d'un BBQ intergénérationnel.

18 h 30 à 21 h Tournoi de pétanque

La maison Omer-Juneau invite la maison des jeunes l'Intrépide à participer à un tournoi amical de pétanque. Une période de démonstration aura également lieu.

Surveillez les babillards pour les dates des prochaines activités

Atelier sur l'alimentation et plantation extérieure du potager

Horaire d'été maisons Omer-Juneau et Thibault-Soulard

Du dimanche 27 mai au dimanche 9 septembre inclusivement :

- Du lundi au vendredi : ouvert de 9 h à 16 h
- Jeudi : ouvert aussi en soirée de 16 h à 21h
- Samedi : ouvert de 9 h à 16 h
- Dimanche : fermé

Notez que les deux maisons seront fermées le dimanche 27 mai (début de l'horaire d'été) et le dimanche 9 septembre. Retour à l'horaire régulier pour les deux maisons le lundi 10 septembre.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de bénévoles âgés de 50 ans et plus désirant partager leur amour des livres avec des petits groupes d'enfants de 1^{re} année.

Information et inscription pour la session d'automne auprès de Sarah Vachon-Bellavance à : sarah.vachon-bellavance@ville.st-augustin.qc.ca ou au 418 878-4662 poste 6611.

Les détails et la description des activités sont disponibles à ville.st-augustin.qc.ca

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités. Les inscriptions sont acceptées deux semaines avant le début de l'activité et se font à la bibliothèque Alain-Grandbois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé, aux heures d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Jeudi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY 4950, RUE LIONEL-GROULX

Dimanche	Fermé	Jeudi	15 h 30 à 19 h
Lundi	Fermé	Vendredi	13 h à 16 h 30
Mardi	15 h 30 à 19 h	Samedi	9 h 30 à 13 h
Mercredi	Fermé		

Jusqu'au 27 mai

Exposition collective des œuvres produites par les élèves des cours de peinture pour adultes du programme de loisirs de Kéno

11 mai à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans –

La journée colorée de pitou

Animatrice : Line Boily

Inscription dès le 27 avril

15 mai à 19 h

Conférence – La conduite sécuritaire en véhicule récréatif (VR) (semaine québécoise du camping du 22 au 28 mai)

Par la Fédération québécoise de camping et de caravanning

Inscription dès le 1^{er} mai

PÉDAGO À LA BIBLIO

18 mai à 14 h 30

Pour les 8 à 12 ans – *À la découverte des abeilles*

Avec Isabelle Côté

Inscription dès le 4 mai

5 juin à 19 h

Conférence dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées – *Rouler sans hésiter : un jeune père atteint de la maladie des os de verre livre un témoignage sur sa vie et les obstacles qu'il a dû traverser*

Par Simon April

Inscription dès le 22 mai

PÉDAGO À LA BIBLIO

8 juin à 14 h 30

Pour les 6 à 12 ans – *Atelier de magie*

Avec les animateurs de Zoom Zoom Party

Inscription dès le 25 mai

10 juin de 14 h 30 à 16 h 45

Lancement de livre – *Précipice*

De l'auteur de Saint-Augustin-de-Desmaures, Denis Pouliot

Venez rencontrer l'auteur dans la salle La Chrysalide de la bibliothèque Alain-Grandbois



UN RÉPERTOIRE DES RESSOURCES CULTURELLES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, via son site Web, rendra bientôt disponible un répertoire culturel qui permettra de répertorier les artistes, artisans, ressources et intervenants culturels actifs sur le territoire de la ville. Pour vous inscrire à ce répertoire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site Web de la Ville dans la section « Loisirs, culture et vie communautaire » ou communiquer avec Mme Caroline Arpin, coordonnatrice à la culture, à caroline.arpin@ville.st-augustin.qc.ca ou par téléphone au 418 878-4662 poste 6609.



MAISON THIBAUT-SOULARD

297, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 6613

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi 13 h 30 à 16 h 30 Samedi et dimanche 12 h à 16 h

Jusqu'au 18 mai

Concours de créations artistiques par les jeunes élèves des cours de dessin et de peinture offerts par Kéno. Venez voter pour votre coup de cœur !

Remise de prix le 10 mai à 18 h 30

11 mai à 9 h 30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans –

Qui se balade sur mon gazon?

Animatrice : Adéline Germain

Inscription dès le 27 avril



19 mai et 20 mai de 10 h à 16 h

Rendez-vous Art contemporain

À la maison Thibault-Soulard

et à la maison Omer-Juneau



Du 26 mai au 1^{er} juillet

Exposition

Kadavresky 5.0 Retour aux sources

Collectif d'artistes du Club de photo Dimension



8 juin à 9 h 30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans –

Tourbillons et colimaçon

Animatrice : Adéline Germain

Inscription dès le 25 mai

10 juin à 14 h

Atelier découverte pour la fête des Pères

(une activité papa-enfant de 5 à 10 ans) – *Les inventions du Prof Raté*

Avec l'animateur de Marie-Stella

Inscription dès le 27 mai



FÊTE DES VOISINS LE SAMEDI 9 JUIN 2018

La Ville invite tous les citoyens à se joindre à l'événement. Plusieurs formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaît et peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour trouver des suggestions d'activités à faire : fetedesvoisins.qc.ca.

Lors de cette journée, les citoyens sont invités à tenir une « vente de garage » sur leur terrain entre 9 h et 17 h. De plus, les groupes de citoyens organisant des activités dans le cadre de la Fête des voisins pourraient recevoir une animation spéciale offerte par la Ville. Afin d'avoir la possibilité d'accueillir une animation, les citoyens intéressés doivent communiquer avec Caroline Arpin, coordonnatrice à la culture, par courriel à caroline.arpin@ville.st-augustin.qc.ca ou par téléphone au 418 878-4662 poste 6609 afin de fournir les détails de leur fête.

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

BAINS LIBRES
COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL
 Du lundi 9 avril au vendredi 22 juin 2018

ANNULATION
 À compter du vendredi 4 mai 15h30 au dimanche 6 mai 19h15 inclusivement.

Jour	Bassin récréatif	Bassin sportif	Couloirs/entraînement
Lundi	16 h 30 à 17 h 45	10 h 45 à 11 h 45 50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 30	7
		16 h 30 à 17 h 45	10,5,3
		Entraînement adulte 20 h 05 à 21 h 35	7
Mardi		12 h 15 à 13 h 30	7
Mercredi	12 h 15 à 13 h 30 16 h 30 à 17 h 45	10 h 45 à 11 h 45 50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 30	7
		16 h 30 à 17 h 45	10,5,3
		Entraînement adulte 20 h 10 à 21 h 40	7
Jeudi		*6 h 30 à 7 h 30	7
		12 h 15 à 13 h 30	7
Vendredi	15 h 30 à 16 h 45 20 h à 21 h 30	12 h 15 à 13 h 30	7
		15 h 30 à 16 h 45	5
		20 h à 21 h 30	3T
Samedi	9 h 30 à 11 h 13 h 30 à 15 h 30 18 h à 20 h	13 h 30 à 15 h 30	3T
		18 h à 20 h	3T
Dimanche	9 h 30 à 11 h 13 h 30 à 15 h 30 19 h 15 à 20 h 45	13 h 30 à 15 h 30	3T
		19 h 15 à 20 h 45	3T

* Carte prépayée obligatoire pour les non-résidents

Légende :

5 = 5 couloirs pour entraînement en longueur
 3T = 3 couloirs pour entraînement et tremplins

SE MOUILLER SEUL... C'EST PAS PAREIL!

Cet été, pas de raison de s'ennuyer avec tous les COURS OFFERTS AUX PISCINES DE ST-AUGUSTIN!

Inscription à partir du 14 mai 8h | www.cndf.qc.ca/piscine

CNDF COLLEGIAT PRIVÉ SAINT-AUGUSTIN DE DESMAURES

EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 JUIN 2018
Centre communautaire Jean-Marie-Roy
Badminton et pickleball

NON DISPONIBLE
 7, 27 ET 28 AVRIL
 12 MAI, 8 ET 9 JUIN

Lundi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Lundi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Mardi	12 h à 14 h	Badminton libre
Mardi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Mercredi	12 h à 13 h 30	Badminton libre
Mercredi	15 h 45 à 17 h 30	Pickleball libre
Mercredi	19 h à 22 h	Badminton libre (3 terrains)
Mercredi	20 h 30 à 22 h	Pickleball libre (3 terrains)
Jeudi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Jeudi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Vendredi	12 h à 14 h	Badminton libre
Vendredi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Samedi	11 h 30 à 14 h	Pickleball libre et badminton libre (3 terrains chacun)

PATINAGE LIBRE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

2018 mai

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
29	30	01	02	03	04	05
		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		18 h 30 à 20 h 20
06	07	08	09	10	11	12
14 h à 16 h		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		18 h 30 à 20 h 20
13	14	15	16	17	18	19
14 h à 16 h		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		19 h à 20 h 20
20	21	22	23	24	25	26
14 h à 16 h		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		19 h à 20 h 20
27	28	29	30	31	01	02
14 h à 16 h		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		

2018 juin

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
27	28	29	30	31	01	02
						11 h 30 à 13 h 30
03	04	05	06	07	08	09
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
10	11	12	13	14	15	16
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
17	18	19	20	21	22	23
17 h à 18 h 20		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		Annulé
24	25	26	27	28	29	30
Annulé		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30

Veuillez prendre note que l'horaire du patinage libre est sujet à changement sans préavis. Aucune inscription requise. Pour votre sécurité, le port du casque protecteur et de gants ou mitaines est recommandé.



Horaire des bains libres
PRINTEMPS 2018

Lundi 9 avril au vendredi 22 juin 2018

Lundi	12 h 10 à 13 h N		
Mardi	12 h 10 à 13 h N	17 h à 18 h 30 B	20 h 30 à 22 h N
Mercredi	12 h 10 à 13 h N		
Jeudi	12 h 10 à 13 h N	17 h à 18 h 30 B	20 h 30 à 22 h N
Vendredi	12 h 10 à 13 h N		
Dimanche	15 h à 16 h B		

N : Bain libre pour nageurs (5 couloirs)

B : Bain libre pour nageurs et baigneurs (possibilité de 3 couloirs pour nager et 2 pour jouer, tout dépendant de l'achalandage)

	Résidents*	Non-résidents
3 ans et moins	Gratuit	Gratuit
4 ans et plus	Gratuit	2 \$
Étudiants	Gratuit	2 \$
60 ans et plus	Gratuit	2 \$
Adultes	Gratuit	3 \$

*Résidents : St-Augustin, Québec et l'Ancienne-Lorette.
 Une preuve de résidence vous sera demandée.
 Bonne baignade !

